

Suivez le Bac professionnel

BAC PRO



À LA RENTRÉE

Un Ipad pour chaque nouvel étudiant !

AMÉNAGEMENTS PAYSAGERS

EN APPRENTISSAGE
APRÈS UNE 3^{ÈME} OU UN CAP
(exemple : CAP jardinier paysagiste aux Établières)



MÉTIERS TECHNIQUES

Métiers visés :

- Ouvrier paysagiste qualifié
- Chef(fe) d'équipe d'entretien des espaces verts
- Jardinier(ère) paysagiste
- Jardinier paysagiste d'intérieur
- Agent technique environnement
- Entrepreneur de travaux paysagers

Au sein de collectivités territoriales,
d'entreprises de travaux paysagers...



NIVEAU ET DURÉE



FORMATION À PARTIR DE LA 2^{NDE}
(EN 3 ANS)

TAUX DE RÉUSSITE :

Retrouvez tous nos chiffres sur notre site internet.

L'organisation de la formation

- **2nde Bac pro** : nature, jardins, paysage et forêt (NJPF), 17 semaines en centre de formation + 35 semaines en entreprise
- **1^{ère} Bac pro** : 20 semaines en centre de formation + 32 semaines en entreprise
- **Terminale Bac pro** : 20 semaines en centre de formation + 32 semaines en milieu professionnel
- **La formation peut être complétée** par un brevet professionnel (BP), un certificat de spécialisation (CS) ou par un autre Bac professionnel du secteur.



Suivez le Bac professionnel...

AMÉNAGEMENTS PAYSAGERS

PROGRAMME

MODULES D'ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL

- Construction d'un raisonnement scientifique autour des questions du monde actuel
- L'exercice du débat à l'ère de la mondialisation
- Construction et expressions des identités culturelles et professionnelles
- Actions et engagements individuels et collectifs dans des situations sociales

MODULES D'ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL (HORS PLURIDISCIPLINARITÉ)

- Dimensions écologiques, économiques et culturelles des aménagements paysagers
- Dimensions organisationnelles et économiques des chantiers d'aménagement paysager
- Mise en place et entretien de la végétation des aménagements paysagers
- Mise en place et entretien des infrastructures et des constructions des aménagements paysagers
- Choix, préparation à la mise en oeuvre et maintenance des équipements utilisés pour les aménagements paysagers
- Module d'adaptation professionnelle : conseils-ventes en aménagements paysagers

Modalités d'inscription

- **Avoir entre 15 et 30 ans.** Pas de limite d'âge pour la reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé (RQTH) et certains publics particuliers.
- **Pour une entrée en 2nde Bac Pro** avoir 15 ans révolu à la date du début du contrat d'apprentissage (avant le 31 décembre).
Pour une entrée en 1^{ère} Bac Pro, avoir suivi une 2nde ou 1^{ère} générale, technologique ou professionnelle, avoir un CAP
- **Admission sur dossier, tests et entretien de motivation.** Le dossier est à télécharger sur notre site. Envoi par mail ou par courrier sur simple demande.
- **Formation en présentiel, accessible en formation continue.** Non accessible par la VAE. Nos équipes restent à votre disposition pour étudier votre projet de formation.



Les plus



- Le diplôme est délivré par le Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation après réussite des épreuves évaluées par des contrôles en cours de formation (CCF) et des épreuves nationales terminales.
- Délivrance du Brevet de secourisme (SST)
- Délivrance de l'Attestation de Conduite d'Engins en Sécurité (ACES) + Sécurité de Chantier et Conduite en Sécurité (CACES R482)
- Un module d'adaptation professionnelle (MAP) : Gestion d'une équipe autour d'un chantier
- Des Enseignements à l'Initiative de l'Établissement (EIE) : Élaborer un projet professionnel et initiation à l'agroécologie appliquée au potager
 - Des enseignements en pluridisciplinarité
- L'implication dans des chantiers écoles permettant la réalisation d'aménagement
 - Des intervenants professionnels spécialisés
- Une plateforme de travaux pratiques en paysage

Contact

Lycée des Établières
Route de Nantes - BP 609
85015 La Roche-sur-Yon cedex

ecole.laroch@etablieres.fr
www.etablieres.fr
0970 808 221 (numéro non surtaxé)



En partenariat avec :



Poursuite d'étude possible : Bac pro agroéquipement, BTS aménagements paysagers, BTS technico-commercial jardin et végétaux d'ornement, BP agroéquipement, conduite et maintenance des matériels, CS constructions paysagères, concepteur paysagiste, diagnostic et taille des arbres, maintenance des terrains sportifs ...) ou d'entrer directement sur le marché du travail.

Formation en apprentissage, en présentiel. Non accessible par la VAE
Validation de la formation complète uniquement. Pas de possibilité d'acquiescer des blocs de compétences selon le niveau d'entrée en formation. Pas d'équivalences ou de passerelles possibles



DOSSIER D'INSCRIPTION
BAC PRO AMENAGEMENT PAYSAGER
Année scolaire 2025 / 2026

Photo

L'ETUDIANT :

NOM :

Prénom :

Sexe : Féminin Masculin N°INE : (composé de 9 chiffres + 2 lettres)

Date de Naissance : Lieu : N° Département de naissance :

Pays de Naissance : Nationalité :

Adresse de l'étudiant(e) pendant sa scolarité :

Code postal : VILLE :

☎ étudiant : E-mail de l'élève :@

N° SS (OBLIGATOIRE) : |__| |__| |__| |__| |__| |__| |__| |__| |__| |__| |__| |__| |__| |__|

RESPONSABLE LEGAL PRINCIPAL

Père Mère Autre :

Situation civile :

Marié(e) Pacsé(e) Vie maritale
 Séparé(e) Divorcé(e) Veuf(ve) Célibataire

NOM :

Prénom :

Adresse :

.....

Code postal :

VILLE :

☎ domicile :

☎ portable :

☎ travail :

DEUXIEME RESPONSABLE LEGAL

Père Mère Autre :

Situation civile :

Marié(e) Pacsé(e) Vie maritale
 Séparé(e) Divorcé(e) Veuf(ve) Célibataire

NOM :

Prénom :

Adresse :

(si différente du 1^{er} responsable)

.....

Code postal :

VILLE :

☎ domicile :

☎ portable :

☎ travail :

E-mail :

Profession :

SCOLARITE PRECEDENTE EN 2024/2025

Classe : Option :

Etablissement :

VILLE :

FORMATION SOUHAITEE

- 2nde professionnelle AP par apprentissage
- 1^{ère} professionnelle AP par apprentissage
- Term professionnelle AP par apprentissage

Renseignements complémentaires que vous souhaitez porter à notre connaissance :

.....

.....

.....

.....

REGIME SOUHAITE

- Interne
- Demi-pensionnaire
- Externe

Comment avez-vous eu connaissance de cette formation ?

- Internet Presse Bouche à oreilles Autres (à préciser).....

RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

Demande d'aménagement d'épreuves – Besoins Educatifs Particuliers

Demande de dossier d'aménagement d'épreuves : Oui

Les aménagements (1/3 temps supplémentaire, AVSI, ...) sont mis en œuvre lors des CCF et à l'examen final sous réserve de l'accord de la M.D.P.H. (Maison Départementale des Personnes Handicapées).

L'étudiant bénéficie d'un PAI (Projet d'Accueil Individualisé) en 2023/2024 : Oui

L'étudiant bénéficie d'un PAP (Plan d'Accompagnement Personnalisé) en 2023/2024 : Oui

L'étudiant bénéficie d'un PAS (Projet Personnalisé de Scolarisation) en 2023/2024 : Oui

ETUDIANT MAJEUR

Conformément au règlement intérieur du Lycée des Etablières 2024/2025, les étudiants majeurs qui souhaitent assumer personnellement les actes que leur autorise leur majorité (réception de la correspondance scolaire, justification des absences/retards,...) doivent en faire la demande écrite au Chef d'Etablissement.

Je soussigné(e) (nom prénom de l'étudiant(e))

Demande à assumer pleinement les actes **que ma majorité autorise**, de ce fait, je demande à :

Recevoir directement mes bulletins scolaires.

Toutefois, mes responsables légaux seront également destinataires des bulletins scolaires si leur adresse est différente de la mienne et/ou

Signer moi-même mes justificatifs d'absences et de retard ; toutefois, mes responsables légaux seront avisés de mes absences et retards

AVEZ-VOUS TROUVÉ UN EMPLOYEUR ?

OUI : **NOM et Prénom ou Raison Sociale** :

Adresse :

CP : |_|_|_|_|_| Ville :

☎ : |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_| ☎ : |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|

Mail :

NON : Souhaitez-vous être accompagné(e) dans votre recherche ? OUI NON

- Sur quel(s) département(s) ?

- Quel type de production ?

LISTE DES PIECES A JOINDRE AU DOSSIER D'INSCRIPTION

- Curriculum vitae détaillé avec photo ;
- Lettre de motivation ;
- Photocopies des derniers relevés de notes de l'année en cours + avis du conseil de classe ;
- Photocopies des diplômes obtenus ;
- Attestation de recensement ou de participation à la Journée Défense et Citoyenneté (J.D.C.).

CONDITIONS D'ADMISSION

- Pour être préinscrit** : Renvoyer votre dossier **complet**
- Pour s'inscrire** : - Etre titulaire d'un des diplômes permettant l'accès à la formation, ou sur dérogation.
- Etre titulaire d'un titre de séjour autorisant l'exercice d'un emploi à temps complet en France pour les candidats non ressortissants de la communauté européenne,
- Participer à une ½ journée de positionnement. Après étude du dossier et positionnement une réponse à votre candidature vous sera adressée dans un délai de 3 semaines.
- L'INSCRIPTION NE SERA DEFINITIVE qu'après réception du contrat d'apprentissage ou de professionnalisation signé, et dans la limite des places disponibles.**

R.G.P.D. (Règlem. Général sur la Protection des Données)

Les données collectées dans le présent document ne feront pas l'objet de transferts hors du territoire de l'Union européenne, ni d'une prise de décision automatisée.

Les données sont conservées dans le cadre du suivi de l'apprenant jusqu'à la signature du contrat de formation. Si aucun contrat de formation n'est signé, le Responsable du traitement procédera à la destruction ou au cryptage des données personnelles détenues.

Conformément à la réglementation en vigueur, vous pouvez exercer vos droits d'accès, de rectification, de suppression, d'opposition, de limitation, de portabilité de vos données personnelles.

Pour exercer ces droits vous pouvez contacter votre centre de formation : ecole.laroche@etablieres.fr.

Pour toute question sur le traitement de vos données dans ce dispositif, vous pouvez contacter notre DPO, par voie électronique : dpo@etablieres.fr

Fait à : Le :

Signature de l'étudiant(e) : Signature(s) du(des) représentants légal(aux) :

Nom – Prénom : Nom – Prénom :

RENSEIGNEMENTS PRATIQUES LYCÉE

MÉTIER DE
L'AGRICULTURE

Scolarité 2024-2025

4^{èmes}, 3^{èmes}, 2^{ndes} professionnelles, 1^{ères} et terminales professionnelles et STAV

	Interne *	Demi-pension (5 repas)	DP (4 repas)	Externe
Pension	2582 €	1100 €	881 €	-
Scolarité (dont cotisations, assurances et location de tablette)	830 €	830 €	830 €	830 €
Frais fixes (photocopies, transports, ...)	250 €	250 €	250 €	250 €
Total**	3662 €	2180 €	1961 €	1080 €

2^{ndes}, 1^{ères} et terminales générales

	Interne *	DP (5 repas)	DP (4 repas)	Externe
Pension	2582 €	1100 €	881 €	-
Scolarité (dont cotisations, assurances et location de tablette)	830 €	830 €	830 €	830 €
Frais fixes (photocopies, transport, ...)	150 €	150 €	150 €	150 €
Total**	3562 €	2080 €	1861 €	980 €

* Il n'y a pas d'internat le dimanche soir.

** Ces tarifs sont communiqués à titre indicatif, nous nous réservons le droit de les faire évoluer en fonction de la conjoncture. Provision frais variables : transports, sorties pédagogiques. Une régularisation sera effectuée en fin d'année scolaire.

Cotisation à ajouter à l'association culturelle et sportive : **40 €** à verser à la rentrée scolaire par **chèque bancaire à l'ordre de l'ASCE**. Objet : organisation de manifestations culturelles et sportives durant l'année pour les élèves du lycée. **Aucune facturation n'intervient durant l'année scolaire, tout est compris.**

RENSEIGNEMENTS PRATIQUES LYCÉE

AIDE FINANCIÈRE
AUX FAMILLES

Nous sommes à votre écoute et vous proposons des solutions en matière d'aide financière pour favoriser l'accessibilité aux études. Voici celles dont vous pouvez bénéficier pour alléger le coût de la scolarité de votre enfant :

- **LES BOURSES NATIONALES DE L'ENSEIGNEMENT AGRICOLE**, qui concernent les élèves du lycée, sont une aide du Ministère de l'Agriculture attribuée aux familles sous conditions de ressources. **Une simulation est à effectuer** au préalable sur le site interne <https://calculateur-bourses.education.gouv.fr>. Si vous répondez aux critères, le formulaire CERFA 11779*06 de demande de bourse est à télécharger sur <https://www.formulaires.modernisation.gouv.fr/> Quelques exemplaires seront également disponibles à l'accueil du lycée sur demande.
- **LA BOURSE AU MÉRITE** concerne les élèves déjà boursiers, issus de classe de troisième (générale ou technologique) ayant obtenu une mention Bien ou Très Bien au Diplôme National du Brevet. La constitution du dossier est effectuée en même temps que le dossier de bourses nationales. Un élève boursier au mérite conserve ce privilège pendant toute sa scolarité*. Les élèves déjà bénéficiaires de la bourse au mérite doivent le signaler au secrétariat afin de proposer une reconduction.
- **LE FONDS SOCIAL LYCÉEN (FSL)** est une aide exceptionnelle attribuée par le Conseil Régional et le Ministère de l'Agriculture. Chaque situation est étudiée par une commission d'attribution qui décide du montant alloué.
- **L'AIDE AU TRANSPORT** est versée par le Conseil Départemental aux élèves pensionnaires domiciliés en Vendée, aux élèves demi-pensionnaires domiciliés en Vendée, aux élèves pensionnaires ou demi-pensionnaires domiciliés hors Vendée (informez-vous sur le site internet du Conseil Départemental de votre département le plus rapidement possible). Cette aide concerne uniquement les collégiens de 4^e et 3^e et ne concernent pas les élèves externes.

* Sous réserve de résultats suffisants ou de modification par le Ministère.

Options facultatives

Ces tarifs sont communiqués à titre indicatif, nous nous réservons le droit de les faire évoluer en fonction de la conjoncture.

- **Équitation** (4^{ème} et 3^{ème}) : 2h d'équitation par semaine. Tarif : 1 080 € pour l'année.
- **Hippologie équitation** (de la 2^{nde} à la terminale) : 1h de théorie + 2h d'équitation par semaine, comprend une formation équi-chute. Tarif : 1 080 € pour l'année.
- **Hippologie arts et spectacles équestre** (de la 2^{nde} à la terminale) : 1h de théorie + 2h d'équitation par semaine, comprend une formation équi-chute. Tarif : 1 080 € pour l'année.
- **Hippologie équitation en sport étude équestre*** (de la 2^{nde} à la terminale) : les conditions d'entrée sont d'avoir le galop 5 et la licence**.
 - 1h de théorie + 4h d'équitation/semaine + renforcement musculaire. Tarif à l'année : 3 319 €*.

*Ce tarif ne prend pas en compte les frais de transports, d'hébergement et de restauration pour les concours de sauts d'obstacle prévus pour l'année, qui sont à la charge des familles. Les concours sont payés au centre équestre.

** Licence : de 25 € à 36 € selon l'âge.

- **Option sports de pleine nature / Canoë, Golf, Surf, VTT** : 3h par semaine. Tarif : 195 € pour l'année.
- **Animaux du monde - soin animalier** : 40h/an, soit un mercredi après-midi par mois. Tarif : 195 € pour l'année.
- **Autorisation de conduite de tracteur ou télescopique** : 1 module 240 € - 2 modules 380 €

Tous les élèves peuvent suivre ces enseignements facultatifs qui comptent pour leur diplôme.

Pour les élèves de 4^{ème} - 3^{ème}, ces options ne sont pas présentées au DNB.

À l'inscription, les élèves s'engagent pour toutes les options et pour toute l'année scolaire. Seul l'accident ou la maladie sera pris en compte pour une régularisation.